

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2018)
Heft: 104

Artikel: Greffes jusqu'à quel âge, le don d'organes?
Autor: Tschui, Marlyse
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GREFFES

Jusqu'à quel âge, le don d'organes ?

Avec ou sans carte de donneur, il n'est jamais trop tard pour sauver des vies. Explications d'un spécialiste et témoignage d'une épouse donneuse.

Petite phrase entendue lors d'une conversation entre seniors : « Je suis pour le don d'organes. Mais, à mon âge, mes organes ne serviraient plus à personne ! » Bien au contraire. En 2017, selon des chiffres publiés par Swisstransplant, 40,7 % des donneurs avaient 60 ans ou plus. De quoi faire réfléchir tous les retraités qui pensent qu'il ne vaut plus la peine de prendre clairement position sur cette question délicate.

« Il n'y a pas de limite d'âge stricte pour le don d'organes, tout dépend de leur qualité, précise le Professeur Yvan Gasche, responsable de l'Unité de réanimation et médecin responsable de la coordination du don d'organes ainsi que de tissus aux HUG (Hôpitaux universitaires de Genève). A un patient de 85 ans en mort cérébrale, on peut prélever les reins, le foie et le cœur s'ils sont en bon état. Comme ces organes ont tout de même perdu un peu de leur fonction avec l'âge, ils ne seront pas transplantés à une personne jeune. Cependant, des exceptions sont possibles, par exemple lorsqu'un jeune patient a un besoin urgent d'un rein et qu'il se trouve dans une situation si critique que c'est, pour lui, une >>>



... OU DEVRAIS L'ETRE. SI JE SUIS EN VIE, C'EST GRÂCE AU COEUR DONT QUELQU'UN M'A FAIT DON À SON DÉCÈS. »

Sans le don d'organe dont elle a bénéficié en février 2012, Michelle H. serait décédée. Tout le monde n'a pas cette chance, le nombre de dons d'organes reste insuffisant. Aidez-nous à inverser la tendance!

→ Carte de donneur: 0800 570 234 (gratuit)
 → www.swisstransplant.org

Fondation nationale Suisse pour le don et la transplantation d'organes



Source: campagne Swisstransplant 2013

AÎE	48
Des articulations rouillées au réveil: pas de panique.	
CARDIO	50
Manger de la mangue, c'est bon pour le cœur.	
ALIMENTATION	52
Les graines germées sont tendance, mais sont-elles la panacée?	
SYLOTHÉRAPIE	54
Se connecter, voire enlacer un arbre serait bénéfique pour notre santé. Explications.	



Dans les sondages, plus des trois quarts des Suisses se disent favorables au don d'organes. Mais, sur le terrain, c'est une autre réalité.

question de vie ou de mort. De tels cas sont rares, car une transplantation de rein n'est généralement pas d'une extrême urgence. Elle se prépare, puisque le patient peut bénéficier de la dialyse. Itou pour la personne

en attente d'un cœur, qui bénéficie d'une assistance cardiaque en attendant la transplantation.»

Il est donc possible, même à un âge avancé, de sauver des vies. Qu'il s'agisse d'organes ou de tissus (comme les valves cardiaques ou les cornées), c'est leur qualité biologique qui détermine la décision de les donner à des personnes en attente de transplantation. Dans quels cas n'est-il pas possible de prélever des organes? «Lorsque le donneur souffrait d'un cancer ou d'une infection détectée aux soins intensifs, répond Yvan Gasche. Quant au diabète, il ne constitue pas une contre-indication au prélèvement, sauf en ce qui concerne les reins.»

DONS ENTRE VIVANTS

L'an dernier en Suisse, le nombre de donneurs décédés en état de mort cérébrale ou à la suite d'un arrêt cardio-

vasculaire était de 145, un chiffre en légère augmentation par rapport aux années précédentes. Quant aux donneurs vivants, ils étaient 137 à avoir donné à un de leurs proches un rein ou une partie de leur foie. C'est le cas de Marie-Blanche Cassanelli, 55 ans, qui a permis à son époux Mario, 63 ans, d'avoir la vie sauve grâce à une greffe du foie: «Mon mari souffrait d'une NASH, une hépatite non alcoolique qui détruit progressivement le foie en raison d'une surcharge de graisse. Après une grave hémorragie interne, il a subi 17 interventions et figurait sur la liste d'attente pour une transplantation du foie. En trois ans, son état n'a cessé de se détériorer. J'avais pris une année sabbatique pour m'occuper de lui et je savais que, sans un don d'organe, il allait mourir. Je ne pouvais pas l'accepter. Nous avions encore des choses à vivre ensemble. Nous possédions tous les deux notre carte de donneur depuis très longtemps et je connaissais la possibilité du don entre vivants. Alors même que son état était jugé désespéré, j'ai décidé de lui donner une partie de mon foie. Je n'oublierai jamais son sourire lorsque, en fauteuil roulant, je lui ai rendu visite aux soins intensifs après l'opération. Cela n'a pas été facile. Mario a souffert de complications. Aujourd'hui, il se fatigue vite. Moi-même, j'étais épuisée et j'ai connu un passage à vide. Mais nous continuons notre chemin ensemble. Il n'y a pas de mots pour dire la valeur de la vie, l'importance du don d'organes.»

UNE CRAINTE INFONDÉE

Contrairement au don entre vivants, le don après décès suscite encore beaucoup de réticences dans notre pays, qui se place, depuis des années, à la traîne des pays européens en matière de dons d'organes. A cela, des raisons parfois psychologiques ou philosophiques, mais aussi la crainte infondée d'être moins bien soigné si l'on se trouve dans un état critique et qu'on possède une carte de donneur.

«Aux soins intensifs, souligne Yvan Gasche, nous ne nous préoccupons pas de savoir si quelqu'un est donneur d'organes. Notre responsabilité est de soigner les malades et de leur permettre

« Il n'y a pas de limite d'âge pour le don d'organes, tout dépend de leur qualité »

PROF. YVAN GASCHE



L'écart entre les attentes et les greffes



ADULTES

CŒUR

Liste d'attente

148

POUMONS

Liste d'attente

82

FOIE

Liste d'attente

400

REIN

Liste d'attente

1556

PANCRÉAS

Liste d'attente

101

INTESTIN GRÊLE

Liste d'attente

1

Transplantations

40

Transplantations

32

Transplantations

143

Transplantations

360

Transplantations

19

Transplantations

0

40,7%

**DE DONNEURS AVAIENT
60 ANS OU PLUS, EN 2017.**

de quitter l'unité de réanimation en meilleure santé. En cas de décès après un arrêt cardiaque ou quand une personne est en état de mort cérébrale, ce n'est pas l'équipe soignante des soins intensifs qui se préoccupe de savoir si le patient était donneur. C'est le travail d'une autre équipe qui ne s'occupe que

du don d'organes. Elle s'entretient avec les proches de la personne décédée pour savoir si celle-ci avait fait part de directives anticipées.»

L'INFORMATION DES FAMILLES

Dans les sondages, plus des trois quarts des Suisses se déclarent favorables au don d'organes. Encore faudrait-il l'exprimer concrètement auprès de ses proches. Car, comme l'a remarqué récemment le directeur de Swisstransplant, Franz Immer: «Dans la moitié des cas, les familles refusent le prélèvement d'organes parce qu'elles ignorent quelle aurait

été la volonté du défunt.» Au chevet d'une personne qui vient de décéder, ses proches se trouvent souvent confrontés à une douloureuse décision qu'il faut prendre dans l'urgence.

Le meilleur moyen de permettre à sa famille d'être en paix avec sa conscience, le moment venu, c'est de lui dire qu'on accepte de donner ses organes après sa mort. C'est le conseil que le médecin adresse aux seniors: «Faites part clairement à vos proches de vos directives anticipées.» Car sauver des vies après sa mort, c'est sans doute le plus beau des cadeaux.

MARLYSE TSCHUI